Pays-Bas : Un demandeur d'asile sur cinq en provenance d'Afrique du Nord a été soupçonné de crime durant les 18 derniers mois

07/11/2018 à 23h31

Un demandeur d'asile sur cinq en provenance du Maroc et d'Algérie est considéré par la police comme suspect d'un crime depuis un an et demi. Cela s'applique même à un immigré sur trois de ces pays qui a épuisé tous les recours légaux.

Ces chiffres ont été établis par la police nationale à la demande de *De Telegraaf*. Le secrétaire d'État Harbers (Asile) les enverra à la Chambre basse aujourd'hui.

Au total, entre le 1er janvier de l'année dernière et la fin du mois de mai de cette année, 3 888 personnes ont été considérées comme suspectes, 5 076 affaires ayant été traitées par la police. La police ne surveille pas le nombre de suspects réellement punis.

Le groupe de près de quatre mille criminels présumés comprend à la fois des titulaires du statut d'asile et des demandeurs d'asile qui ont voyagé par voie terrestre depuis le grand afflux de migrants qui a débuté à l'été 2015. Selon la police, cela représentait près de 80 600 personnes.

Les Nord-Africains sont à l'avant-garde des statistiques sur la criminalité. Par exemple, un quart de tous les demandeurs d'asile libyens sont soupçonnés d'avoir enfreint la loi. (…) Il n'est pas possible de les expulser après le refus de leur demande d'asile, car les pays d'origine font obstruction.

Selon les maires, la plupart des nuisances dans les rues et les centres commerciaux sont causées par des demandeurs d’asile provenant de *“pays sûrs”*.

(…) telegraaf.nl